

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## REUNION du 10 JUILLET 2020

Convocation en date du : 01/07/2020

Date d'affichage de la convocation : 01/07/2020

Date d'affichage du Procès-Verbal : 11/07/2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Dompierre les Ormes sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire

### Présents :

MM. Guillaume BOUCHOT, André CHARNAY, Jean-Yves COURTOIS, Frédéric DEBUS, Michel DESROCHES, Emmanuel FENEON, Bernard LITAUDON, Philippe PROST, Marcel RENON  
Mmes Géraldine AURAY, Marie BURILLER, Emilie GIRAUD DEBROSSE, Elisabeth MARTINOT, Véronique VIAL

Absente-excusee : Mme Séverine DEBIEMME a donné procuration à M. Marcel RENON

M. André CHARNAY a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

### 1°) Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. André CHARNAY a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : M. André CHARNAY, M. Bernard LITAUDON, M. Guillaume BOUCHOT, M. Emmanuel FENEON.

a) Election des délégués titulaires

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection de 3 délégués titulaires conformément aux dispositions prévues par l'article L 122-4 du Code des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller a remis au Président son bulletin de vote fermé écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants	: 15
Nombre de suffrages déclarés nuls	: 0
Nombres de suffrages déclarés blancs	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 15
Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

Monsieur Frédéric DEBUS	: 15
Monsieur Marcel RENON	: 15
Madame Géraldine AURAY	: 15

M. Frédéric DEBUS, M. Marcel RENON et Mme Géraldine AURAY, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.

b) Election des délégués suppléants

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection de 3 délégués titulaires conformément aux dispositions prévues par l'article L 122-4 du Code des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller a remis au Président son bulletin de vote fermé écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants	: 15
Nombre de suffrages déclarés nuls	: 0
Nombres de suffrages déclarés blancs	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 15
Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

Monsieur André CHARNAY	: 15
Monsieur Philippe PROST	: 15
Monsieur Guillaume BOUCHOT	: 15

MM André CHARNAY, Philippe PROST et Guillaume BOUCHOT, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants.

## 2°) Subventions 2020 aux associations et organismes

Mme le Maire présente les propositions de subventions 2020 préparées par le bureau municipal.

Associations	Subventions 2020
Comité des Fêtes	1- 400,00 €
ADMR	1- 000,00 €
Amicale Nationale Dompierre de France	100,00 €
Association Parents-d'élèves du RPI	1- 200,00 €
Amicale des Sociétés dompieroises	30,00 €
Pezacarpes	600,00 €
<u>Arts, Sites et Traditions de Meulin</u>	<u>300,00 €</u>
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dompierre	300,00 €
Les Bonobos	1- 000,00 €
Foot	400,00 €
Foyer Rural	500,00 €
Collège Matour	<del>400</del> 1 000,00 €
<del>La Glunissoise gymnastique</del> <u>CFA BTP de Saône et Loire : 1 jeune scolarisé</u>	<u>20,00 €</u>
<del>EREA Charnay-les-Macon</del> <u>Lycée agricole de Ressins : 1 jeune scolarisé</u>	<u>20,00 €</u>
<u>MFR des 4 Vallées : 2 jeunes scolarisés</u>	<u>40,00 €</u>
<u>MFR du Charollais Brionnais : 1 jeune scolarisé</u>	<u>20,00 €</u>
<del>GIFA Mercurey : 5 jeunes scolarisés</del>	
<u>MFR La Clayette : 3 jeunes scolarisés</u>	<u>60,00 €</u>
<u>ARPA Roanne : 1 jeune scolarisé</u> <del>GFA Côte-d'Or : 1 jeune scolarisé</del>	<u>20,00 €</u>
<del>MFR des 4 Vallées : 1 jeune scolarisé</del>	
<del>MFR La Clayette : 1 jeune scolarisé</del>	
Les Papillons Blancs : 1 personne accueillie	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 060 €</b>

Le Conseil Municipal,

- valide ces propositions,
- charge le Maire d'informer les associations et organismes et de procéder au versement des subventions.

## 3°) Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire indique qu'à la suite des dernières élections municipales et en application de l'article 1650 du Code Général des Impôts, il convient de procéder à une nouvelle constitution de la Commission Communales des Impôts Directs (C.C.I.D.) avec 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La liste de présentation à la Direction des Services Fiscaux doit comporter 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal propose :

### Commissaires titulaires

M. PROST Philippe  
M. RENON Marcel

### Commissaires suppléants

M. CHARNAY André  
M. LITAUDON Bernard

Mme MARTINOT Elisabeth  
M. GATILLE Laurent  
M. BESSON Roger  
M. NICOLAS Georges  
M. LECHERE René  
M. DESROCHES Serge  
M. DARGAUD André  
Mme FORESTIER Denise  
M. PAGEAUT Alain  
M. DOSSENA Raymond

Mme VIAL Véronique  
M. DESROCHES Maurice  
M. LOVEIRY Laurent  
M. DUFOUR Laurent  
M. GABERT Pascal  
Mme MIGNOT Marie-Thérèse  
Mme BOURQUIN Emmanuelle  
Mme BURILLER Marie  
M. BOUCHOT Guillaume  
Mme GIRAUD DEBROSSE Emilie

#### 4°) Réalisation de la voirie du Lotissement La Palissade - Résultat de l'appel d'offres

Suite à l'appel d'offre lancé pour la réalisation de la voirie du Lotissement La Palissade, la Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 17 juin dernier.

L'analyse des offres a été établie suivant les critères suivants :

- La valeur technique déterminée à partir du mémoire technique fourni par l'entreprise et notée sur 10 points avec un coefficient de pondération de 40%

- L'offre de prix notée sur 10 points avec un coefficient de pondération de 60%

Après étude et analyse des offres, le résultat est le suivant :

N°	Entreprises	Note technique (NT)						Note financière (NF)			Classement	
		NT1 : Provenance des fournitures	NT2 : Phasage du chantier et planning prévisionnel	NT3 : Moyens matériels et personnels	NT4 : Développement durable et gestion des déchets	Total Note Technique (N 1)	Total pondéré (NT = N1x0,40)	Prix des prestations HT	Note financière (N2)	Total pondéré (NF = N2x0,60)		
1	THIVENT S.A.S.	2	3	3	2	10	4.00	45004.15	8.74	5.24	9.24	4
2	VOUILLON BTP	2	2	3	0.5	7.5	3.00	52549.30	6.85	4.11	7.11	8
3	ZIEGER SAS	2	3	3	2	10	4.00	51802.50	7.04	4.22	8.22	6
4	SIVIGNON TP	2	3	3	2	10	4.00	39975.70	10.00	6.00	10.00	1
5	ROUGEOT TP	2	3	3	2	10	4.00	43716.50	9.06	5.44	9.44	3
6	DE GATA	2	3	3	2	10	4.00	42346.10	9.41	5.65	9.65	2
7	EUROVIA BOURGOGNE	2	3	3	2	10	4.00	48832.36	7.78	4.67	8.67	5
8	BORDELET TP	2	3	3	2	10	4.00	53871.50	6.52	3.91	7.91	7

La Commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise SIVIGNON mieux disante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir l'entreprise SIVIGNON TP, mieux disante, pour un montant H.T. de 39 975,70 €,
- charge le Maire d'en informer l'entreprise retenue,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

Mme le Maire rappelle la réunion de préparation des travaux prévue le 22 juillet prochain avec les différents intervenants.

## 5°) Informations et questions diverses

### a) Point info tourisme

Le point info tourisme a ouvert dimanche dernier.

Il conviendrait de trouver du mobilier supplémentaire pour terminer l'installation du bureau.

### b) Labélisation

M. Emmanuel Fénéon rappelle que la commission « tourisme » travaille sur le dossier de labellisation de la Commune pour un classement « station de tourisme ».

De nombreuses informations sont à transmettre, le dossier est très complexe.

Il évoque une possible entente avec d'autres communes pour établir un dossier en commun mais propose d'avancer quand même sur le projet pour être prêt au moment où il faudra déposer la demande.

### c) Bibliothèque municipale

Mme le Maire indique que la bibliothèque municipale rouvrira à partir de demain tous les mardis et samedis avec l'instauration d'un protocole sanitaire. Pour l'instant, seul un service en drive sera assuré.

A priori, aucune commande par ce système.

### d) Accueil migrants

Mme le Maire rappelle qu'une famille arrive à Dompierre le 15 juillet prochain.

2 enfants seront scolarisés, un en CE1 et un en petite section.

Une rencontre a eu lieu dernièrement avec Mme Alix Dumoux, assistante sociale du Centre Provisoire d'Hébergement, et un responsable de l'Association Le Pont.

Cette famille sera assistée par les services de Villages Solidaires.

### e) Assainissement

M. Marcel RENON fait un état des travaux réalisés ou en cours suite à ~~l'une~~ injonction de l'Agence de l'Eau pour la mise en conformité du réseau assainissement avec la mise en place de réseaux séparatifs, l'objectif étant de dépolluer en amont ~~les~~ lagunes. Ce programme de travaux a été initié par la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier et suivant un schéma directeur établi en 2012.

- Rue de la Gendarmerie : travaux réalisés en décembre 2019

- Rue Laurent : en cours et presque terminés

- Rue de la Guinguette : travaux prévus pour la rentrée

Un devis pour le raccordement des bâtiments communaux de la Grande Rue sur la Rue Laurent établi par l'entreprise Pétavit s'élève à 1 900 € H.T.

Pour 2021, est prévu le raccordement du Lotissement Les Meuniers sur le réseau de la Guinguette.

Il précise que la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier prend en charge financièrement la totalité des travaux pour la partie eaux usées, et la moitié pour la partie eaux pluviales, le reste étant à la charge de la Commune.

#### - Voirie

M. Marcel RENON indique qu'un programme de travaux payé par la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier est établi chaque année pour les travaux de voirie communautaire. Le montant des travaux 2020 s'élève à 47 071,93 €.

Sont prévus cette année :

- accès à la Maison d'habitation de M. Dufour à la Bourbe
- Tronçon Ravvres à Commerçon
- Route d'Audour et Grand Chemin
- Poizolles chemin d'accès Maison Frédéric Aucaigne
- La Roche

#### - Réunion R.C.E.A.

Une réunion s'est tenue dernièrement en Mairie pour les travaux de la R.C.E.A.

Il a été indiqué que des travaux de minage seront réalisés pendant un mois, la route sera fermée à la circulation en semaine de 12 h à 13 h.

Les travaux pour cette portion devraient se terminer en 2022.

Des gravats ont été récupérés par la Mairie et ont permis de refaire le chemin de Meulin montant aux Plassards.

#### - Rencontre avec le nouveau responsable de la D.R.I. du secteur

Mme le Maire informe avoir rencontré, avec M.M. Marcel Renon et André Charnay, le nouveau responsable de la D.R.I. du secteur.

Plusieurs points ont été évoqués, notamment :

- problème de vitesse des véhicules sur la RD 41 à l'entrée de Dompierre en venant de La Fay : un compteur de véhicules et vitesse pourra être posé à la rentrée pour évaluer la circulation et la vitesse des véhicules sur cette portion.
- dangerosité sortie du Lab 71 sur la RD 41 soulevée par M. et Mme Cottin habitant au Molard : un panneau « Cédez-le-passage » ou panneau « Stop » pourrait être posé.
- sortie Lotissement La Croix de Mission
- incohérence au niveau de la vitesse à La Fay en venant de Montmelard : 70 km/h, puis retour à 80 km/h puis 50 km/h.

Le responsable de la D.R.I. a ~~bien précisé~~ rappelé que les travaux et signalétiques sur les départementales étaient de leur ~~décision~~ ressort et qu'ils décidaient sur les aménagements.

#### - Broyeur

M. Marcel Renon indique que le broyeur d'accotement est hors service. Il a été évoqué une possible mutualisation de l'achat avec la commune de Montmelard.

#### - SIRTOM

M. Michel DESROCHES fait part de sa rencontre avec les responsables du SIRTOM pour différents problèmes sur la Commune.

- containers route de la Gare installés vers le pont ~~:-~~ Ils ne semblent pas servir pour les habitants situés au-dessus. Il ~~semble~~ paraît peut-être opportun de les supprimer pour éviter les dépôts sauvages et ramener un ou deux containers vers le rond-point.
- containers parking de la salle des fêtes : problème récurrent de dépôts d'encombrants
- enlever les bacs installés en-dessous du Champ des Fleurs
- enlever des bacs jaunes installés vers l'ancien hôtel ZI Genève océan
- accès difficile aux bâtiments de l'OPAC
- demande d'installation de plate-forme pour éviter que les containers basculent (Champ rouan, Champ Colon, Les Saudets, Les grandes Terres) ou de réaménagement de plates-formes existantes.
- le ramassage d'encombrants chez les particuliers n'est pas réalisable.

Mme Géraldine Auray signale que M. Michel Maya ne sera plus président du SIRTOM.

#### - Bâtiments

M. André Charnay fait un compte-rendu des travaux à réaliser ou réalisés :

- divers travaux à l'école : placards, porte-manteaux
- gendarmerie : des chaudières étaient à changer, les travaux sont terminés

### **- Crédit agricole**

M. Philippe Prost fait un état des lieux des travaux à réaliser et transmet à chaque conseiller un plan du local.

Il conviendra d'enlever la rampe actuelle ; la nouvelle sera créée à la place de l'ancien local du distributeur. Est prévue également la création d'un sanitaire avec accès PMR et un coin cuisine.

Seraient à ~~prévoir-refaire~~ les peintures, effectuer le changement des sols et la reprise des plafonds, le renforcement du plancher de la cave.

Des entreprises seront sollicitées pour l'établissement des devis correspondants à ces travaux.

### **- Finances**

M. Frédéric Debus souhaite préciser que le budget Locaux Commerciaux est un budget soumis à TVA mais que l'estimation du montant des travaux a été budgété TTC. Cela laisse donc quelques possibilités pour les travaux.

Il indique qu'il est en train de travailler sur les factures d'électricité du groupe scolaire, la consommation ayant semble-t-il beaucoup augmentée depuis 2 ans.

### **- Affaires scolaires**

Mme Emilie Giraud Debrosse fait un compte-rendu du Conseil d'école :

- nombre d'élèves en hausse pour la prochaine rentrée avec les effectifs suivants :

Mme Prost : 20 PS

Mme Tardivaud : 28 MS GS

Mme Berthier : 21 CP CE1

Mme Lachot : 21 CE1 CE2

Mme Van Damme : 24 CM1

Mme Lecomte : 18 CM2

Soit 104 élèves à Dompierre et 18 à Montmelard

- Bilan des activités très raccourci en raison du confinement

- plantation d'arbre le long du grillage de la cour des primaires

- demande d'agrandissement de la cour des primaires en décalant le grillage

- sécurité route : l'arrêt des bus a été demandé sur le parking de l'école

- travail réalisé sur la modification des plannings : Mme Hurell chez Mme Prost et Mme Gracbling chez Mme Tardivaud.

### **- Site internet**

M. Emmanuel Fénéon rappelle que l'ancien site internet de Dompierre fonctionne toujours.



Concernant le nouveau site, l'arborescence est pré-faite. Il restera à abonder le site d'articles réalisés par les Conseillers Municipaux voire par la commission communication avec une relecture avant intégration sur le site. Le seul point noir, ~~il est qu'il~~ s'agit d'un site sur mesure, nous sommes liés avec le prestataire choisi par la Communauté de Communes.

Le compte Facebook fonctionne bien.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 17 septembre 2020 à 20 h 00.

Réunion du Bureau Municipal : le vendredi 11 septembre 2020 à 09 h 00

Fin de séance : 23 h 10